

RÉSIDENCE ARTISTIQUE & PÉDAGOGIQUE A SAVERNE (ALSACE) DU 20 FEVRIER AU 30 AVRIL 2026

Appel à Candidatures

CONTEXTE

La Ville de Saverne est une ville d'art et de culture, dotée d'un patrimoine important, dont le Château des Rohan est un reflet particulièrement remarquable. Deux de ces établissements scolaires représentant en eux-mêmes des témoignages historiques architecturaux des années 1870, le lycée Leclerc et le collège Poincaré, s'associent à la Ville de Saverne pour une action de sensibilisation à l'art contemporain, destinée aux élèves du lycée et des collèges et ouverte sur la cité afin de sensibiliser également les élèves du primaire et les habitants.

Cette résidence est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Saverne, les établissements scolaires de Saverne, le FRAC Alsace et le Gip-Acmisa. Le Gip-Acmisa, (*Groupement d'intérêt public - action culturelle en milieu scolaire d'Alsace*) est constitué par l'Académie de Strasbourg, la DRAC (*Direction régionale des affaires culturelles Grand Est*), par des collectivités (CeA - *Collectivité européenne d'Alsace*, villes de Colmar, Mulhouse, Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg) et par des mécènes (*Crédit mutuel enseignant*), en partenariat avec la Région Grand Est).

Cette résidence fait suite à trois expositions menées par le FRAC Alsace à Saverne en 2015, en 2017 et en 2025, ainsi qu'à trois résidences qui ont respectivement eu lieu en 2018, 2020 et 2022.

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE 2026

LA THÉMATIQUE

Les différentes expositions déclinées à Saverne autour de l'art contemporain ont eu pour thématique: « Espaces en transition », « Bestiaire » et « En perspective ».

Les résidences quant à elles, ont eu pour thématiques et résidents: « Territoire » avec Harold Guérin, « déambulation/ errance » avec Keita Mori et « Lointains jardins » avec Sophie Keraudren-Hartenberger.

A la suite de ces réflexions, la thématique retenue pour la résidence 2026 est :

« Carte blanche au musée !

Dialogue art contemporain et patrimoine »

Cette résidence a pour objectif de permettre à l'artiste sélectionné.e de venir s'immerger dans le musée de Saverne et dans ses collections logés au cœur du château des Rohan.

Intéressé.e par les résonances qui peuvent s'établir entre le musée, une section de celui-ci ou une œuvre en particulier et sa propre pratique, l'artiste aura carte blanche pour poser son regard et créer une ou plusieurs œuvres à partir des affinités qu'il souhaitera établir et qui feront sens avec le contexte.

Pour information, le Musée de Saverne présente différents axes de monstration, de collection et de recherche : La section Louise Weiss, la collection archéologique et le fonds d'art et d'histoire (voir annexe).

Le musée de Saverne au sein du Château des Rohan :

Le musée de Saverne est l'un des plus anciens musées d'Alsace avec ceux de Strasbourg et Colmar. Il a été fondé en 1858, pour conserver sur place en un lieu historique des « objets qui témoignaient de la grandeur et de l'ancienneté de Saverne ». Il s'agissait notamment, des premières découvertes archéologiques découvertes de manière fortuite lors de travaux de construction du XIXe siècle mais également des tableaux et sculptures provenant des églises de Saverne et du château.

Aujourd'hui, le musée comporte trois sections : l'une consacrée aux [collections archéologiques](#), une autre aux [collections d'art](#) et d'histoire et la troisième à la journaliste [Louise Weiss](#) (1893-1983).

Le château des Rohan est un ancien château épiscopal construit à la fin du XVIII^e siècle par l'architecte Nicolas Salins de Montfort. Il se trouve au centre de la ville de Saverne, dans le département du Bas-Rhin, et abrite les musées municipaux. Il fait l'objet de multiples classements au titre des monuments historiques : en février 1933, en novembre 1934 et en novembre 1995.

Plus d'informations et visuels en annexe.

DEUX AXES MAJEURS : L'ARTISTIQUE ET LE PÉDAGOGIQUE

L'objectif de cette résidence est double :

L'OBJECTIF ARTISTIQUE

L'artiste sélectionné.e devra d'une part créer des œuvres et mener des recherches artistiques en relation avec la thématique « Carte blanche au musée ! Dialogue art contemporain et patrimoine ».

L'OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Pendant la résidence l'artiste devra également monter, en relation avec les enseignants, des projets avec les élèves de différentes sections à l'école, au collège et au lycée.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

Durant toute la durée de la résidence l'artiste bénéficiera gracieusement :

- d'un atelier,
- d'un lieu d'hébergement,
- d'un lieu d'accueil pour la mise en œuvre des actions avec les publics scolaires, auprès desquels il a une mission d'accompagnement artistique et pédagogique,
- d'un espace d'exposition pour la présentation de son travail à la suite de la résidence.

BUDGET PRÉVISIONNEL & PARTENARIAT

Comme mentionné précédemment, cette résidence est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Saverne, le lycée général Leclerc, le collège Poincaré de Saverne, le FRAC Alsace et le Gip-Acmisa.

L'artiste se verra allouer la somme de **6 000 Euros TTC, versée par le FRAC**, qui couvrira : ses honoraires (tant pour la recherche/production des œuvres que pour ses interventions pédagogiques), ses frais de production, le droit d'exposition et la cession des droits de présentation et de représentation (reproduction), le transport des œuvres hors Alsace (notamment en cas de présentation d'œuvres existantes au cours de l'exposition de restitution de la résidence) et ses déplacements.

Les frais liés à la communication, au matériel pédagogique, au logement, à l'atelier, à l'espace d'exposition et au vernissage sont pris en charge par les différents partenaires du projet.

À noter également que pour le montage de l'exposition de fin de résidence, l'artiste bénéficiera de l'aide technique du régisseur du FRAC Alsace.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

La résidence se déroulera du 20 février au 30 avril 2026

- La dernière semaine de la résidence, du 23 au 30 avril 2026, sera consacrée à la finalisation des œuvres de l'artiste et au montage de son exposition.
- Le vernissage de l'exposition de fin de résidence aura lieu le 30 avril 2026.
- L'exposition de fin de résidence aura lieu du 2 mai au 31 mai 2026 inclus.

À noter qu'une réunion de rencontre entre l'artiste, les partenaires et les acteurs du territoire aura lieu en amont de la résidence, au mois de janvier 2026.

COMPÉTENCES REQUISES

- Pour faire acte de candidature, être artiste plasticien.ne, résider en France ou à l'étranger, être engagé.e dans une démarche professionnelle de création et maîtriser l'usage de la langue française,
- être pédagogue et avoir, à son actif, des expériences d'intervention pédagogique auprès de différents publics, notamment scolaire,
- disposer d'une assurance responsabilité civile,
- justifier d'un régime de sécurité sociale (ex : URSSAF artistes ex-Maison des artistes- AGESSA-sécurité sociale) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une note d'auteur ou facture,
- être en règle avec les services fiscaux et sociaux,

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les éléments à fournir sont :

- Un CV présentant le parcours et les expériences du candidat (diplômes, cursus, expositions, résidences antérieures, publications, etc.).
- Un dossier artistique synthétique présentant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels antérieurs d'œuvres et projets réalisés, datés et légendés.
- Une note d'intention spécifique pour le projet de résidence artistique et pédagogique qui aura lieu à Saverne en 2026 ainsi que les motivations du candidat.
- Une présentation des actions de médiation envisagées en fonction de la thématique et à destination d'un public scolaire de différents niveaux : primaire, collège, lycée.

➤ **Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par le comité de sélection.**

CALENDRIER

- **Date limite de réception des candidatures : 30 novembre 2025**
 - Les candidat.es présélectionné.es seront auditionnés lors du jury qui se tiendra à Saverne le 9 décembre 2025 après-midi.
- **Les dossiers de candidatures sont à envoyer à anne-virginie.diez@frac-alsace.org**